

posent qu'une seule et même entreprise, la distance qui les sépare les unes des autres étant peu considérable et toutes se trouvant dans les environs de Birsfelden.

En ce qui concerne le nombre d'ouvriers occupés par l'entrepreneur, celui-ci déclare lui-même avoir employé en moyenne 12 ouvriers. Dans ce nombre sont compris, par analogie avec la décision du Conseil fédéral du 8 mars 1893 (*F. féd.* de 1893, I. 622), les ouvriers occupés au transport. Le Conseil fédéral a déclaré alors, à propos d'une carrière, que le transport de pierres rentrait dans l'exploitation proprement dite de la carrière, attendu que ce travail était en corrélation directe et nécessaire avec l'entreprise principale.

Les dispositions de la loi sur la responsabilité civile, du 26 avril 1887, s'appliquent ainsi évidemment à l'entreprise de J. Apotheker (exploitation de sablières).

Sur les 110,820 signatures parvenues au Conseil fédéral pour demander le referendum sur la loi fédérale du 10 octobre 1902 concernant le tarif des douanes, 110,467 sont déclarées valables et 353 non valables, parce que 10 d'entre ces dernières sont remplacées par de simples guillemets, 130 sont écrites de la même main et 213 ne sont pas légalisées ou le sont d'une manière insuffisante.

Les signatures valables se répartissent comme suit entre les différents cantons.

	Electeurs.	Signatures valables.	%.
Zurich . . . . .	97,696	18,114	18, <sup>15</sup>
Berne . . . . .	128,653	14,911	11, <sup>16</sup>
Lucerne . . . . .	36,020	3,301	9, <sup>2</sup>
Uri . . . . .	4,713	508	10, <sup>18</sup>
Schwyz . . . . .	13,248	1,398	10, <sup>16</sup>
Unterwald-le-haut . . . . .	3,932	232	5, <sup>19</sup>
Unterwald-le-bas . . . . .	3,070	104	3, <sup>4</sup>
Glaris . . . . .	8,227	2,592	31, <sup>15</sup>
Zoug . . . . .	6,392	869	13, <sup>16</sup>
Fribourg . . . . .	30,581	680	2, <sup>2</sup>
Soleure . . . . .	23,466	3,304	14, <sup>11</sup>
Bâle-ville . . . . .	18,819	9,449	50, <sup>12</sup>
Bâle-campagne . . . . .	14,058	994	7, <sup>1</sup>
Schaffhouse . . . . .	8,589	1,032	12
A reporter	397,464	57,488	

	Electeurs.	Signatures valables.	o/o
Report	397,464	57,488	
Appenzell-Rh. ext. . . . .	13,372	1,347	10, <sub>4</sub>
Appenzell-Rh. int. . . . .	2,895	149	5, <sub>1</sub>
Saint-Gall. . . . .	57,936	6,824	11, <sub>8</sub>
Grisons . . . . .	24,024	2,194	9, <sub>1</sub>
Argovie . . . . .	45,745	2,453	5, <sub>4</sub>
Thurgovie . . . . .	25,876	1,889	7, <sub>3</sub>
Tessin . . . . .	39,401	4,742	12
Vaud . . . . .	68,640	6,999	10, <sub>2</sub>
Valais . . . . .	28,794	3,449	12, <sub>2</sub>
Neuchâtel. . . . .	29,915	13,838	46, <sub>3</sub>
Genève . . . . .	24,644	9,095	36, <sub>9</sub>
Total (Suisse)	758,706	110,467	14, <sub>6</sub>

(Du 17 février 1903.)

Le Conseil fédéral a approuvé le programme ci-après des travaux à exécuter par le bureau fédéral de statistique pendant l'année 1903.

1. Elaboration des résultats du recensement fédéral du 1<sup>er</sup> décembre 1900. Fin du I<sup>er</sup> volume et commencement du II<sup>e</sup> volume.
2. Clôture des résultats du recensement du bétail du 19 avril 1901.
3. Mouvement de la population en Suisse pendant l'année 1902.
4. Mouvement de la population en Suisse de 1871 à 1890 (les décès classés d'après leurs causes). Clôture des résultats comparatifs.
5. Bulletin hebdomadaire, démographique et sanitaire, pour 1903.
6. Etat et mouvement de la population des prisons en 1903.
7. Etat et mouvement de la population dans les asiles d'aliénés en 1903.
8. Examen pédagogique des recrues en automne 1902.
9. Visite sanitaire des recrues en automne 1902. (Copie des renseignements fournis par les contrôles).

## Extrait des délibérations du Conseil fédéral.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1903
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	07
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	18.02.1903
Date	
Data	
Seite	398-405
Page	
Pagina	
Ref. No	10 075 350

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.